

8.2.2 - Budget du Département

Le Département est un acteur majeur dans le domaine de l'aide aux personnes (allocations du RMI-RMA, APA...). Les mesures prises en faveur de l'action sociale ont un impact conséquent sur la structure de son budget. En 2008, le Conseil Général a également pris des engagements forts en matière d'insertion, avec la mise en place du CUI (Contrat unique d'insertion), ainsi qu'en intégrant la notion de développement durable dans ses divers programmes opérationnels.

Pour 2008, le budget primitif du Département s'élève à 1 361 millions d'euros, il continue de croître (3,4 %). Il représente 1 685 € par habitant, contre 1 650 € en 2007.

Le montant des recettes de fonctionnement est en hausse par rapport à 2007 (+ 3,5 %), pour atteindre 1 144 millions d'euros. Les recettes fiscales constituent la principale source de financement du budget départemental, elles représentent 48,3 % des recettes. Les dotations de l'État arrivent en seconde position et constituent 34,7 % des recettes. Les recettes d'investissement progressent (+ 2,7 %). En revanche, après avoir connu une baisse en 2007, le recours à l'emprunt augmente sensiblement (+ 21,9 %).

Les dépenses de fonctionnement votées croissent de 4,9 %, pour un montant de 1 064 millions d'euros et représentent 78 % des dépenses totales. Les transferts versés s'élèvent à 834 millions d'euros et constituent 61,3 % des dépenses de fonctionnement. En 2008, le département consacre plus de deux tiers de son budget aux diverses actions sociales (près de 780 millions d'euros, 20 millions de plus que l'année précédente).

Avec 298 millions d'euros, le montant des dépenses d'investissement diminue (- 1,6 %) en raison de la baisse des subventions d'équipement (- 17,6 %). L'investissement représente 22 % des dépenses totales.

Définitions :

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Il est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement :

- **les dépenses** consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnels, en allocations et subventions diverses ;
- **les recettes** comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

La section d'investissement :

- **les dépenses** consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts ;
- **les recettes** comprennent les dotations et subventions reçues de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que les emprunts.

Les recettes des départements sont composées principalement :

- **des recettes fiscales directes** (les quatre taxes directes locales) ;
- **des recettes fiscales indirectes** (carte grise, permis de conduire, droits de mutation) ;
- **des transferts de l'État** : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de décentralisation (DGD), la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) ;
- **les emprunts**.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution.

Source :

- Direction générale des collectivités locales (DGCL) Service des statistiques, des études et des techniques locales (SETL) - Ministère de l'Intérieur.

Pour en savoir plus :

- www.dgcl.interieur.gouv.fr
- www.colloc.minefi.gouv.fr

unité : millions d'euros

	Comptes administratifs			Budgets primitifs		
	2004	2005	2006	2006	2007	2008
Recettes totales	1 119	1 285	1 236	1 261	1 316	1 361
Fonctionnement	983	1 039	1 076	1 062	1 105	1 144
Impôts directs	61	66	69	68	80	83
Impôts indirects	503	565	545	573	581	574
Dotations de l'État	398	384	444	409	431	473
Autres recettes	20	24	18	11	13	14
Investissement	136	246	160	198	212	217
Subventions et participations	70	85	74	83	99	88
Emprunts	63	158	80	110	105	128
Autres recettes	3	3	6	6	8	2
Dépenses totales	1 152	1 237	1 283	1 261	1 316	1 361
Fonctionnement	883	902	991	961	1 014	1 064
Frais de personnel	136	144	153	157	159	171
Transferts versés	700	701	786	750	802	834
Autres dépenses	47	57	53	53	53	59
Investissement	269	335	292	299	302	298
Équipement brut	131	146	141	132	134	147
Subventions d'équipement	80	73	104	105	106	87
Remboursements de dette	54	110	42	60	62	62
Autres dépenses	4	7	6	///	1	1
Dette en capital au 1^{er} janvier	374	383	432	337	390	546

(*) hors réaménagement de dette

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT PAR HABITANT*

unité : euros

	Dépenses réalisées aux comptes administratifs			Dépenses prévues aux budgets primitifs		
	2004	2005	2006	2006	2007	2008
Dépenses totales	1 498	1 587	1 626	1 597	1 650	1 685
Fonctionnement	1 148	1 157	1 256	1 218	1 271	1 316
Investissement	350	430	370	379	379	368
Action sociale	835	856	915	887	940	965
Collèges	47	47	55	68	58	80

* calculé avec la population moyenne de l'année.